tournera infailliblement à leur confusion !

On assure que dernièrement, dans une conversation intime avec un sénateur conservateur qui venait lui demander une faveur, M. Bardoux aurait avoué qu'il ne croyait pas possible qu'après le renouvellement sénatorial, le cabinet résistat aux exigences de la gauche, réclamant des rigueurs contre les membres des communautés religieuses non reconnues par la loi. Il aurait indiqué notamment l'ordre des Jésuites comme devant être l'objet des premières attaques et aurait fait allusion à l'éventualité d'une rénovation de la loi de proscription rendue contre les membres de la Compagnie.

On assure qu'une démarche a été faite auprès de M. Gambetta par des députés radicaux, pour lui demander s'il consentirait à appuyer une proposition législative tendant à la séparation de l'Eglise et de l'Etat et à la suppression du budget des cultes.

— Jamais ! aurait répondu le tribun, à moins que vous ne me promettiez de faire sanctionner le nouvel état de choses par un nouveau concordat.

— Un concordat ? A quoi bon et pourquoi faire ? ont répliqué ses collègues.

— Parce que a répondu sèchement M. Gambetta, il faut un concordat pour empêcher la cause de l'Eglise de se confondre avec celle de la monarchie.

On commente un peu la décision par laquelle le ministre de la guerre a abaissé le minimum des points exigés des volontaires d'un an, alors que l'on réclamait précisément plus de sévérité dans les examens. Suivant les uns, la mesure indiquerait des prévisions belliqueuses et la nécessité, comprise par le ministre de se procurer le plus grand nombre possible de sous-officiers de réserve. Suivant d'autres, cette facilité aurait pour but de désarmer les adversaires du volontariat.

Dans certains cercles diplomatiques, on parait regarder comme certain qu'en provoquant l'incident de l'Afghanistan, la diplomatie russe s'est proposée de placer l'Angleterre dans une impasse et qu'elle y est parvenue.

D'une part, les Anglais ne peuvent entrer aujourd'hui en campagne contre l'émir Afghan sans courir le risque de difficultés et de revers qui pourraient compromettre sérieusement leur domination dans les Indes mal domptées.

D'autre part, en attendant le printemps pour commencer les hostilités, ils se mettent sur les bras une besogne qui occupera toutes leurs forces au moment précis que la coalition Russo-Allemande s'est réservé pour achever l'œuvre de la guerre d'Orient.

DE SAINT CHÉRON.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

Hier matin, la commission des tarifs de douanes a repris ses travaux au Palais Bourbon, sous la présidence de M. Jules Ferry. Elle a décidé qu'elle achèverait l'audition des dernières dépositions qui restent à entendre, notamment celles de la société du libre échange, présidée par M. d'Eichtal, de la chambre de commerce de Bordeaux, des fabricants de sparterie, des négociants en chiffons. Elle se réunira mercredi prochain pour entendre ces dépositions. En attendant les deux sous-commissions en lesquelles elle s'est partagée celle des textiles et celle des industries diverses, vont tirer les conclusions de l'enquête et préparer les rapports sur lesquels la commission fera son rapport d'ensemble.

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

Demain, fête de la Toussaint, le *JOURNAL DE ROUBAIX* ne paraîtra pas.

—

M. le Maire de Roubaix vient de prendre un arrêté qui sera universellement approuvé :

Nous, Maire de la ville de Roubaix,

Vu la loi du 16-24 août 1790, art. 3;

L'art. 171, n° 15 du Code pénal ;

L'arrêté des Consuls du 5 brumaire an IV, sections 3 et 4 relatives à la Police municipale.

La loi du 13 avril 1850 sur les logements insalubres ;

Les arrêtés de nos prédécesseurs des 1er avril 1826, 3 février 1847, 9 mai 1848, 7 mai 1849, 23 décembre 1850, 27 octobre 1852 et 8 mai 1854 ;

Considérant que les rues particulières, cours et cités se trouvent dans un état de malpropreté qui peut compromettre la santé publique.

Arrêtons :

Art. 1er. — Il est enjoint à tous les riverains des rues particulières, cours et cités, de faire disparaître chaque jour, aux heures indiquées par les réglements de police municipale concernant les rues de la ville, les immondices provenant des détritus des ménages et du balayage des dites rues, cours et cités.

Art. 2. — Les locataires des maisons situées dans les rues, cours et cités, devront opérer le balayage en regard de leurs habitations aux heures fixées pour les rues de la ville.

Art. 3. — Les fosses à fumier qui qui existent encore dans une partie des cours et cités et qui sont de veritables foyers d'infections devront être supprimées quinze jours après la publication du présent arrêté.

Art. 4. — Tous les arrêtés précédents concernant la matière sont abrogés.

Art. 5. — Les contraventions aux dispositions qui précèdent seront constatées et poursuivies conformément à la loi.

Art. — M. le Commissaire central est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel-de-Ville, à Roubaix, 18 oct.

Le Maire,
CH. DAUDET.

—

Dans la liste des récompenses que nous avons publiée, nous avons omis le nom de M. Jean-Baptiste Descamps, qui a obtenu une médaille de bronze dans la catégorie des collaborateurs de la classe 50 (matériel et procédés du filage et de la corderie.) M. J.-B. Descamps est employé dans les ateliers de MM. Ryo-Catteau frères.

—

M. Mathelin, entrepreneur du service des eaux de la Lys dans les villes de Roubaix et Tourcoing, a obtenu à l'Exposition une médaille d'or pour les travaux qu'il a exécutés à Paris.

Dans la classe 47, (produits chimiques), la Société anonyme de Croix, a obtenu une médaille d'argent.

—

Demain, jour de la Toussaint, on chantera à Saint-Martin la messe d'Adam (à quatre voix et chœurs avec accompagnement d'orchestre).

—

Lundi s'ouvrira la 4e session des assises de 1878, sous la présidence de M. Honoré, conseiller. Nous avons dit que le rôle était extrêmement chargé.

M. Delattre Camblin, fabricant de toiles à Armentières, et son frère, ont choisi pour défenseurs Mes Hattu et Louis Legrand, du barreau de Lille.

—

Des médailles d'honneur pour actes de dévouement viennent d'être accordées aux personnes dont les noms suivent :

M. O. 2e classe.— Frédéric Florentin Danquin, éclusier à Bourbourg ; 1876-1878 ;

M. A. 2e classe. — Joseph Delcroix, tailleur à Roubaix; 1877-1878;

M. A. 2e classe. — Désiré-Charles-Louis Poullain, garde-champêtre de la commune d'Armbouts-Cappel; 1872-1877 :

Ont exposé leur vie pour porter secours à différentes personnes qui auraient péri sans leur intervention. Le sieur Danquin est déjà titulaire de deux des deux médailles d'argent.

M. A. 2e classe. — Louis Brouchette, ancien capitaine au bataillon des sapeurs-pompiers de Roubaix ; 1871-74-75 ;

M. A. 2e classe. — Joseph Quinzain, sapeur à la compagnie de sapeurs-pompiers de Maubeuge; 1850 1878 : 28 ans de services;

M. A. 2e classe. — Emile Tanis, bourrelier à Beaudignies ; Salesches, 22 mai 1866, et Beaudignies, 14 mai 1878 :

Se sont fait remaquer dans plusieurs incendies par leur conduite courageuse et dévouée.

—

Les préfets viennent d'être invités à ne pas quitter leur département, pendant la durée de la session, sans une autorisation spéciale du ministre de l'intérieur.

—

Le jury d'architecture à l'Ecole des Beaux-Arts a décerné hier à un lillois, M. Albert Contamine, une mention honorable dans le concours des sciences mathématiques.

—

Par décision de M. le Recteur de l'Académie de Douai, le congé de la Toussaint a été réglé ainsi qu'il suit dans les Lycées :

Les élèves sortiront vendredi 1er novembre, après les offices religieux du matin, et rentreront dimanche, 3 novembre, à 8 heures du soir.

—

On lit dans l'*Echo du Nord* :

La crise industrielle est loin de diminuer, on annonce l'arrêt d'une portion importante de la filature de lin de M. Jolivet, à Lomme. Si une reprise ne se produit pas prochainement, l'hiver sera pénible à traverser pour notre population ouvrière.

—

Un journal de Lille annonce la mort de M. Ferdinand Bocquet, l'un des associés, pendant près de vingt ans, du comptoir de l'industrie linière.

—

C'est par erreur que quelques journaux ont annoncé que la préfecture allait recevoir de nouvelles allocations pour l'envoi de délégations ouvrières à l'Exposition universelle.

Il est bien vrai que l'émission des billets de la Loterie nationale est encore étendue ; mais une note publiée au *Journal officiel* du 29 octobre nous apprend que les fonds provenant des billets qui restent à émettre *seront exclusivement employés à des achats de lots.*

—

Les succès que nos sociétés de musiques ont remportés au grand concours de Paris ont établi leur valeur au plus haut degré. Avec de pareils éléments, on regrettait avec juste raison de ne pas avoir de musique d'orchestre et de voir nos élèves des écoles académiques, section des instruments à cordes, privés de l'occasion de se réunir. Cette lacune va être remplie. M. Victor Delannoy, dont le zèle égale le mérite, a pris l'initiative pour établir un orchestre. Au premier appel adressé aux divers instruments pour former cette section ; de nombreux exécutants se sont empressés d'y répondre. Il y avait à la dernière répétition 4 premiers violons, 8 seconds, 3 altos, 4 violoncelles, 2 contrebasses, plus les flûtes, les clarinettes, hautbois, bassons, cors, pistons etc.

Les ouvertures de la *Dame Blanche*, du *Philtre*, de *Tancrède* et de *Ambassadrice* ont été rendues d'une manière satisfaisante pour une première exécution. Les réunions se continueront le mercredi soir à 8 h. dans la salle de la Grande-Harmonie.

Nous pensons que les amateurs de bonne musique nous sauront gré de leur avoir indiqué ces réunions.

—

La *Grande-Harmonie* organise en ce moment un grand concert de remerciement qu'elle offrira à ses membres honoraires et aux personnes qui ont bien voulu participer à la souscription faite pour le concours de Paris, le lundi 4 novembre, à sept heures précises du soir dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville.

Nous publierons le programme du concert dans notre prochain numéro.

—

Le défaut d'espace nous oblige à remettre à samedi le compte-rendu de la fête de nuit, qui a eu lieu, lundi dernier, au siége de la société de gymnastique et d'armes de Roubaix.

—

Le cocher Jean-Baptiste D... l'auteur présumé du meurtre de Berteyn, a été dirigé sur Lille, ce matin. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de l'instruction de cette affaire.

—

Un incendie, qui aurait pu avoir de graves conséquences, s'il n'avait été promptement éteint, s'est déclaré hier, dans la maison occupée, Grande-Rue, par Mlle Tempez, marchande de chaussures. Le feu, qui avait pris naissance dans une chambre où étaient déposés des paniers et des caisses a pu être éteint par les voisins. Les pertes sont insignifiantes.

—

Le village de Croix a été péniblement émotionné par un accident arrivé, ce matin, à un ouvrier de la maison de M. Isaac Holden. En voulant accrocher deux wagons, ce malheureux ouvrier a été pris entre les deux tampons et a eu la poitrine broyée. La mort a été instantanée. Desurmont — c'est le nom de la victime — était âgé de 27 ans. Il laisse une veuve et trois enfants.

—

Un accident est arrivé, hier, près du viaduc de la rue de Mouveaux. L'essieu d'une voiture que conduisait un garçon boulanger s'est brisé. Le conducteur n'a pu arrêter le cheval assez rapidement pour que la voiture ne fût renversée et lui-même précipité sur le pavé où il a été assez gravement contusionné. Ce garçon boulanger se nomme Désiré Sauls. Il a été reconduit au domicile de son patron.

—

La police a conduit, hier, au dépôt de sûreté le nommé Auguste S...., âgé de 50 ans. Cet homme, avait fait, dans l'estaminet tenu, au Fontenoy, par M. Brisse, des dépenses qu'il avait refusé de solder. Il avait même poussé l'impertinence jusqu'à briser plusieurs carreaux de la vitrine de l'estaminet.

—

Un accident dont les suites ont été mortelles, s'est produit avant-hier, vers 6 heures du soir, dans la fabrique de bonneterie de MM. Delmasure, rue de Tournai, à Tourcoing.

Un ouvrier nommé Jean-François Delcourt, en se rendant au grenier pour y chercher ses crochets de travail, a fait un faux pas et est tombé du 2e au 1er étage. La tête du malheureux a donné plusieurs fois sur les marches d'escalier, de sorte qu'elle était tout ensanglantée. Quoiqu'il en soit le docteur Delepoulle appelé n'a constaté aucune fracture et le blessé a été reconduit à son domicile, en voiture.

Mais à peine était-il mis au lit qu'une congestion cérébrale violente se produisit et qu'il expira sur le coup.

Le pauvre ouvrier n'était âgé que de 44 ans.

Il laisse une veuve et deux enfants.

—

La gendarmerie de Tourcoing a conduit, hier, les taois expulsés suivants à la frontière :

Victor Van Bossume, condamné à 5 ans de prison par la cour d'assises de la Seine, pour vol. Edouard Ghysbrecht, belge, condamné à 1 mois de prison, par le tribunal correctionnel d'Auxerre (Yonne) pour vagabondage et vol. Marie Lefebvre femme Dewaen, condamnée pour la même raison et à la même peine que le précédent, et par le même tribunal. Marie était la compagne d'Edouard, non dans le mariage, mais dans le délit.

—

Le concert que la *Grande Harmonie* a donné dimanche à l'Hôtel-de-Ville de Tourcoing, fera époque dans nos annales artistiques. L'auditoire était plus nombreux que de coutume, car les amateurs avait été mis en goût, devant la réputation de la musique roubaisienne, affirmée avec éclat au grand concours de Paris. Dans la grande salle des fêtes décorée convenablement, se pressait une foule considérable.

La *Grande Harmonie* a été accueillie à la Gare, comme nous l'avons déjà dit, par la *Musique Municipale* tourquennoise en grande tenue. Elle a été ensuite reçue à l'Hôtel-de-Ville par l'administration municipale, ayant à sa tête. M. Roussel-Defontaine, maire, qui a prononcé quelques paroles fort applaudies. Les vins d'honneur ont été offerts à la *Grande Harmonie*, avant de se rendre à la salle du concert.

On se rappelle que Voltaire enthousiasmé, après la lecture d'*Athalie*, écrivit au bas de la dernière page « Beau, admirable, sublime » résumant en ses trois mots toute son appréciation. Ces paroles écrites par Voltaire sont absolument ce que l'auditoire a du se dire, lorsque les derniers sons de l'orchestre roubaisien, se sont éteints dans la salle, car, la critique s'incline et se tait, devant la perfection. Nous devrions même, nous, chroniqueur analyste, en rester là, comme l'auditoire pour être vrai : d'ailleurs les faces du talent de la *Grande Harmonie*, n'ont-elles pas déjà été fouillées, retournées, mises en lumière dans les compte-rendus que la *Gazette*, a extrait du *Journal de Roubaix*, dont le chroniqueur musical, Remy, sait, bien mieux que nous ne pourrions le faire, apprécier à sa juste valeur les éléments musicaux qui se produisent, mais la tentation de donner jour aux impressions que nous avons vu se peindre sur le visage où dans les paroles des auditeurs tourquennois, est plus forte que la retenue de notre incompétence.

Dans l'ouverture de *Pré aux Clercs* d'Hérold, nous avons été frappé d'une exécution de clarinette fort savante. Le *solo* en mode mineur de cette clarinette a été parfaitement exprimé dans son caractère; ce passage prépare l'auditeur à s'attendrir sur le sort de Marguerite de Navarre exilée. (On sait que le *Pré aux Clercs* est une étude de mœurs sous les Valois). L'instrumentiste est entré dans le sens et dans l'idée du compositeur avec beaucoup de talent. Mille éloges à M. Weber.

Sur l'ouverture de *Guillaume Tell*, qui a suivi ce premier morceau, tout a été dit. C'est un chef-d'œuvre symphonique quelquefois égalé jamais surpassé. Du côté de l'exécution, l'impression en a été profonde sur les auditeurs. Le solo de hautbois (M. Barrez) et le solo de flûte (M. Cattaeu) ont excité un vif enthousiasme, par la pureté, l'élégance et l'entrain de leur exécution.

La *Marche du roi de Bohême* fait le plus grand honneur à Laurent de Rillé. Les motifs qui composent cette belle œuvre sont de facture distinguée. On y constate que l'auteur de tant de belles productions chorales en *quatuor*, sait aussi bien traiter l'orchestration que remuer les masses vocales. Inutile d'insister sur la supériorité de l'exécution.

Nous voici, à l'ouverture des *Francs-Juges* de Berlioz. Ce grand musicien, comme Beethoven, a été méconnu de son vivant. Les dilettantes d'alors ne saisirent pas ses œuvres. La postérité qui venge toujours le genie n'a pas été plus ingrate pour Berlioz que pour les autres. Elle l'a placé en première ligne; aujourd'hui il n'est pas de concert sérieux et attractif, sans au moins une de ses compositions. Les *Francs-Juges* sont hérissés de difficultés, mais c'est en cela justement que réside le talent de la *Grande-Harmonie*, laquelle par sa manière supérieure de les rendre, ferait croire que ces difficultés n'existent que dans la composition.

Nos félicitations à pleine voix à M. Boulcourt ; il a su conserver dans son arrangement de l'*air de Louis XIII*, le caractère archaïque essentiel à la vérité de l'œuvre. Applaudi à outrance et bissé à plusieurs reprises, M. Boulcourt a fait entendre sa jolie *polka*, avec ses broderies gracieuses et spirituelles dont il tire un si merveilleux effet sur son piston. On comprend si les applaudissements ont redoublé.

L'arrangement de la *Symphonie Pastorale*, par M. Victor Delannoy, révèle la main et la pensée d'un maître. Nous n'hésitons pas à croire que le grand compositeur allemand n'eut souscrit avec enthousiasme même à cette adaptation. Il faudrait nous répéter et répéter les autres, si nous voulions nous mêler d'analyser l'exécution. Pourquoi donc ? C'est dans les sensations ressenties dans cette magnifique page, que nous nous sommes mis à chercher le *criterium* de la valeur de la *Grande Harmonie*, dans cette œuvre. L'auditoire était sous le charme, ému, extasié. Cet effet produit, est une démonstration péremptoire pour ceux qui *sentent* les beautés de la musique, et il faut un talent exquis pour les manifester orchestralement et dans toute leur plénitude.

Le *Cortége de Bacchus*, tiré du Ballet *Sylvia*, est une œuvre magistrale. Leo Delibes y a déployé beaucoup d'originalité dans les idées, de la science harmonique, un choix exquis du timbre des instruments. C'est réussi, et l'exécution a encore fait ressortir davantage la valeur de cette œuvre ; c'est le propre des grands orchestres.

Le concert s'est terminé vers 8 heures. La *Musique Municipale*, a offert un *lunch* à la *Grande Harmonie*, à l'Hôtel-des-Pompiers, où l'on a fait échange de sentiments confraternels, dans toute la joie du contentement d'une bonne soirée.

Faut-il maintenant féliciter M. Victor Delannoy de son talent de premier ordre, et des puissants travaux qu'il a dû multiplier pour arriver à faire de la *Grande-Harmonie* de Roubaix, peut-être la première musique de France. A quoi bon. Ce sont les résultats seuls qui récompensent un si grand mérite, et les applaudissements de Paris, résonnent encore à ses oreilles sans doute. Nos félicitations du reste, n'arrivent qu'après coup, mais s'il veut nous permettre de les lui offrir, c'est au nom de l'auditoire enthousiasme, que la musique dont il est le chef, a tenu sous le charme, pendant deux délicieuses heures, dimanche. G. B.

—

C'est le dimanche, 13 octobre, qu'a eu lieu l'inauguration du nouveau local occupé par l'*Union chorale*, à la *Brasserie du Globe*, Grande-Rue. A cette occasion, cette société avait organisé un concert, qu'elle offrait à ses membres honoraires. Nous n'avons pu, à notre grand regret, assister à cette fête musicale, mais un auditeur de nos amis a bien voulu nous communiquer quelques appréciations succinctes que nous nous empressons de publier :

La société chorale s'est conquis une renommée, depuis sa fondation en 1861. Elle se compose aujourd'hui de soixante membres que tous se sont fait remarquer, l'an dernier, au concours du Cateau, par la perfection avec laquelle ils ont chanté le cœur de Henssens, le *Temps*, et qui leur a valu le premier prix d'exécution. Le concert d'inauguration avait un double attrait. L'*Union chorale* s'était adjoint le concours de la *Symphonie*, société composée de musiciens, d'artistes, devrions-nous dire, faisant partie de la *Grande-Harmonie*. La *Symphonie* a exécuté quatre morceaux qui ont été très-bien interprétés, et vivement applaudis des auditeurs, peu habitués à ce genre d'exécution. L'*Union chorale* a chanté, seule, deux chœurs : l'*Exode* et le *Temps*, puis une hymne, *Dieu protége la France*, avec le concours de la *Symphonie* ; cette société a fait preuve, dans cette interprétation, de sérieuses qualités ; malgré les les difficultés dont il il est hérissé, le chœur l'*Exode* a été rendu avec beaucoup de justesse et les nuances ont été bien observées. Il en a été de même dans l'interprétation du second chœur, le *Temps*.

M. Vanbiervliet a été très-remarqué dans sa romance *A Madrid*. Ce musicien possède une voix de tenor magnifique et agréable à entendre. M. Albert Denis, qui a exécuté un air varié sur le trombone, est un bon instrumentiste ; son interprétation a été d'une justesse irréprochable ; très-bien rendue aussi a été sa romance *Fleur des blés*, que M. Denis a chantée avec une belle voix de ténor.

M. Duquenne a chanté deux morceaux pour basse le *Levite*, légende, et *Manfred*. La juste réputation artistique dont jouit M. Duquenne nous dispense de toute appréciation à son égard. Disons seulement qu'il a su se maintenir à la hauteur où ses succès antérieurs l'ont placé.

Un musicien de la *Grande-Harmonie*, M. Dubocage, a été très-vivement applaudi dans l'exécution d'un air varié pour flute ; sa justesse d'interprétation et son jeu brillant ont été surtout remarqués. Deux autres solistes, MM. Decottignies et Delaplace, ont fait beaucoup de plaisir : M. Decottignies en chantant une romance très-pathétique, *Rose*, et M. Delaplace, *La folie du roi Charles VI*, air dans l'interprétation duquel il a fait entendre une voix de basse bien conduite et d'un timbre agréable. L'auditoire a acclamé et rappelé à différentes reprises M. Defrenne, chanteur-comique ; ce comique personnage — qu'il nous passe l'expression — est parvenu à dérider tous les fronts, même les plus soucieux. Inimitable dans ses gestes, comme dans le jeu de sa phy ionomie, M. Defrenne sait, dans ces circonstances, prendre la tête de l'emploi. Aussi a-t-il remporté un véritable succès.

En un mot, le concert a pleinement réussi et nous croyons être l'interprète de tous ceux qui ont assisté à cette soirée musicale en priant l'*Union chorale* et la *Symphonie* de nous procurer le plus souvent possible l'occasion de les entendre.

Ephémérides Roubaisiennes

31 OCTOBRE 1791. — Pour faire cesser les divisions les désordres et les scandales dans l'église de Roubaix, le directoire du département arrête qu'aucun prêtre assermenté ou nom, ne pourra célébrer le Saint-Sacrifice, dans l'église paroissiale, aux heures de la messe de paroisse, que du consentement exprès du curé constitutionnel, que, hors ce temps, tout prêtre pourra dire publiquement la messe aux heures qu'il trouvera convenir.

THre LEURIDAN.

Ephémérides Tourquennoise

29-30 octobre 1848. — Tourcoing est en liesse ! les Gardes-Nationaux donnent une fête à leurs collègues de Roubaix. C'était en remerciement d'une réjouissance pareille, dont les Roubaisiens avaient fait honneur aux Tourquennois, le dimanche précédent (Voir éphéméride, 22 octobre).

« Le zèle de nos concitoyens avait dépassé toutes les espérances, et le samedi soir, la ville présentait déjà un coup d'œil magnifique » (*Histoire de Tourcoing*. Roussel-Defontaine).

Effectivement Tourcoing n'avait pas voulu rester en arrière de ses voisins, pour l'accueil et la magnificence. Jamais pareil pavoisement ne s'était vu, partout des fleurs, des drapeaux, des lanternes vénitiennes, des arcs-de-triomphe, des guirlandes. La Grand'-Place offrait un spectacle très-pittoresque. Une tente énorme y avait été dressée; sous ses tentures éclatantes un banquet devait avoir lieu, au milieu des griffammes et des lanternes vénitiennes ; chaque bouteille de vin était surmontée d'un petit drapeau tricolore. Cette tente ainsi pavoisée, laissant voir une immense table mise, ressemblait assez à l'appareil d'un banquet de triomphe donné sur un champ de bataille.

La fête s'annonçait sous les meilleurs auspices. Mais Tourcoing avait proposé et les nuages disposèrent.

Dès le matin du 29, une pluie diluvienne fit son apparition désagréable et inattendue, et cette pluie, au lieu de s'épuiser vite, prolongea ses ondées pendant tout le jour. Néanmoins la fête eût lieu. Les vins d'honneur sont offerts aux Roubaisiens dès leur arrivée, puis les deux gardes nationales se rendent et s'alignent le long des rues Delobel et de Gand, où le Préfet du Nord qui a accepté l'invitation de présider la fête, les passe en revue. On prend place au banquet ensuite.

Le banquet, malgré la pluie qui ne voulait pas lui laisser le dernier mot, fut gai, très-gai même. Le soir, les maisons s'illuminèrent; là encore, la pluie fut un rude ennemi, mais les lampions s'allumèrent malgré elle, et si, dans sa violence, elle parvint à les éteindre, c'est alors que l'enthousiasme renaissait et que les cris de, *Vive Roubaix*, qui avait retenti toute la journée, se faisaient entendre avec plus de transport encore.

Comme à Roubaix, il y eut des concours de tir aux fusil le lendemain 30. Des récompenses furent décernées en abondance aux plus adroits. G. B.

—

— Encore un incendie à Maretz, c'est le troisième depuis quinze jours.

Le 27 courant, vers 11 heures du soir, un incendie attribué à la malveillance a consommé une meule de blé appartenant à la veuve Lefebre-Drecq. La perte s'élève de 6,000 à 7,000 francs.

— La goëlette norwégienne *Marie-Louise*, ayant à bord six hommes d'équipage, se rendant de Ludwigshall à Tréport, vient d'atteindre à grand'peine le port de Calais. Elle était dans un état de détresse épouvantable ; complètement submergée jusqu'à la ligne de flottaison, c'est bien grâce à son chargement de bois qu'elle n'a pas coulé. Les hommes se tenaient dans les huniers depuis soixante-douze heures sans pouvoir en descendre pour prendre quelque nourriture. Il était temps d'atteindre un port de salut. Le navire déchargera complètement, son état d'inavigabilité étant coustasté par le bureau Veritas.

—

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 28 octobre.— Blanche et Gabrielle Vermeulen, jumelles, rue des Anges, maison Dhont. — Auguste Dion, rue Stéphenson, cité Brabant, 57. — Léon Carlier, au Cul-de-Four, maison Moulart. — Jules Parent, rue de Wasquehal, 24. — Charles Vanheecke, rue de Lannoy, cour Boyaval, 15. — Denis Benoit, rue Daubenton, maison Benoit. — Arthur Maury, rue de l'Epeule, cour St-Joseph, 7. — Léon Guiot, place de l'Abattoir, 25. — Elisa Lénard, rue de Longue-Haies, cour Desrumaux, 5. — Maurice Leroux, rue de Lille, 38. — Jules Florin, rue de l'Epeule, cour Lampe, 28.

Du 29.—Valentine Carette, rue de la Chaussée. — Marie Watine, rue Pellart, 45.— Henri Lecocq, fort Mulliez, maison Mulliez.—Emile Leman, rue des Chasseurs, maison Dupont.— Henri Lecomte, rue du Tilleul, maison du charron, 7.— Blanche Allemeersch, rue Saint-Antoine, 68. — Palmyre Bouche, rue Turgot, maison du gaz. — Jean Cousin, rue des Fleurs, 35.

Du 30. — Bon-Ami Blomme, rue du Fort, cour Leplat, 3. — Mélanie Mulebecq, rue du Pile, cour Orange, 8. — Charles Gonce, rue de Tourcoing, 113.—Angèle Dutoit, rue Saint-Maurice, 24. — Mélanie Vandenecde, rue Watt, cité Six-Gadenne, 13. — Jean Vanelstraete, fort Sœn, 16. — Georges Fréchon, rue de l'Hospice, 24. — Anna Anton, au petit Vinage. — Marie Rousseau, rue de la Croix. — Louis Rosez, rue de Soubise, cour Watteau, 7. — Maurice Roland, rue de Lorraine, 8.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 28 octobre. — Olympe Steigueldoir, 8 ans, rue de la Croix, maison Thibaut. — Louis Dubus, 1 an, rue du Tilleul, 14 — Marie Cornil, 51 ans, ménagère, rue St-Vincent-de-Paul, fort de Messine. — Fidéline Lampe, 43 ans, Hôtel-Dieu. —Clotaire Liagre, 27 ans, tisserand, Hôtel-Dieu. — Eugène Verreux, 29 ans, tisserand, Hôtel-Dieu. — Emile Berteyn, 26 ans, ajusteur, canal de Roubaix. — Sidonie Maes, 4 ans, Hôtel-Dieu. — Georges Sellies, 1 mois, rue de France, cour Aelgoet.

Du 29. — Evrard, présenté sans vie, rue de l'Ermitage, 2. — Jean-Baptiste Verstraeten, 57 ans, journalier, Hôtel-Dieu. — Louis Moulard, 42 ans, maréchal-ferrant, rue Pierre-de-Roubaix. — Jean-Baptiste Jacquart, 42 ans, tisserand, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 34. — Palmyre Allard, 3 mois, rue des Vélocipèdes. — Mœns, présenté sans vie, rue de la Gaîté, 28. — Stéphanie Delgrange, 4 mois, rue Bernard, 5, cour Duquesnoy. — Constant Cantart, 2 jours, route de Wattrelos, cour Loridant, 16.

Du 30 — Pierre Possemiers, 2 mois, rue de Beaurewaert 8. — Emile Noyelle, 6 jours, Hôtel-Dieu.

MARIAGES du 28. — Jules Decrits, 25 ans, tisserand, et Joséphine Everaerdt, 24 ans, tisserande. — Emile Folet, 44 ans, facteur, et Anatalie Poyblant, 44 ans, servante. — Léonard Gelinck, 33 ans, serrurier, et Irma Henriette, 27 ans, marchande d'étoffes.

Du 30. — François Castel, 27 ans, menuisier, et Florine Bidon, 21 ans, sans profession.

—

Etat-Civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 30 octobre. — Paul Dantoing, rue de Guisnes.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 30 octobre. — Louis Delcourt, 44 ans 10 mois, époux de Sophie Huygebaert, rue de la Croix-Rouge. — Frédéric Laroy, 71 ans 7 mois, époux de Marie Valcke, rue de Menin. — Charles Desrumeaux, 23 ans 6 mois, époux de Marie Dervaux, rue St.-Pierre. — Louis Dutilleul, 64 ans 6 mois, époux de Louise Wartement, rue du Niot.

MARIAGES du 28. — Henri Benoit, 35 ans, loueur de voitures et Sophie Castelain, 20 ans, sans profession. — Jean-Baptiste Brassart, 25 ans, trieur et Clémence Leveugle, 31 ans et Clémence Leveugle, 31 ans, sans profession.

—

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — Imprimerie Alfred Reboux. — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*, dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien

Tribunal correctionnel de Bruxelles

Affaire Philippart. — Banqueroute simple et détournement.

Audience du 30 octobre.

L'audience est ouverte à 9 heures et demie.

L'audition des témoins continue.

Elle est terminée à 1 heure un quart.

Interrogatoire de l'accusé.

M. LE PRÉSIDENT. Quelles étaient les idées dont vous avez poursuivi la réalisation lorsque vous vous êtes emparé de la Banque Franco-Hollandaise et de la Banque belge ?

M. PHILIPPART. Messieurs, M. le procureur du roi vous a expliqué en 2 pages, quelles ont été les affaires que j'ai entreprises. Son exposé ne ressemble évidemment pas à ce que les Bassins-Houillers ont fait ou tenté de faire en France.

Ce n'est pas en 1871 que je suis allé en France, mais en 1868. J'avais beaucoup de relations dans le département du Nord, et ces personnes étaient frappées de ce que le département du Nord était privé de voies de communications. Depuis quelques ann...